



La Parole du Rav Brand

« Si ton frère devient pauvre, et tend sa main vers toi, tu le soutiendras... et ton frère vivra avec toi. Ne prends pas de lui de Néchekh et de Tarbit [des intérêts qui le mordent et qui augmentent], et tu craindras ton D. Ton argent ne lui prêtera point avec intérêt [qui mord] et tu ne lui prêteras point tes vivres qui t'augmentent. Je suis D-ieu qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre D-ieu » [1].

Du fait que la Torah attache cet interdit à la sortie d'Égypte montre que notre liberté dépend de l'abstinence de prêts avec intérêt. En fait, Ruben qui prête de l'argent à Simon, l'argent appartient à Simon ; bien qu'il le perdît sans avoir commis de faute, il doit le rembourser. Et s'il le prête avec intérêt, tant qu'il ne le rembourse pas, les intérêts augmentent, bien qu'il ne profite plus du prêt. Pris dans un étau, il risque de ne plus pouvoir se libérer. Son esclavage s'est installé de manière sinieuse, et monte à crescendo. Ecrasé, il voit à la fin son prêteur lui prendre ses biens, maison, terrain et meubles. Dépouillé de tout, il risque de finir sa vie comme clochard.

En revanche, l'investissement est permis. Ruben confie son argent à Simon afin qu'il le fasse fructifier, et l'argent reste à Ruben. En cas de bénéfice, Simon rend à Ruben le capital, et en plus, tout ou une partie du bénéfice, selon leurs conventions. S'il n'y a pas de bénéfice, Simon ne rembourse que le capital. Au cas où Simon l'aurait perdu sans qu'il ait commis une faute, il est dispensé de le rembourser ; c'est l'argent de Ruben qui est perdu. Au cas où Simon ne perd pas le capital mais ne réussit pas à le faire fructifier, il ne rembourse que le capital, sans rien ajouter. Il ne devient pas esclave.

Pour l'intérêt des deux, ils peuvent envisager une forme mixte, additionnant prêt sans intérêt et investissement. Exemple : Ruben prête à Simon 500 euros sans intérêt et il lui confie 500 autres euros comme investissement. Si après un temps fixé se trouvent 1500 euros dans la caisse, Simon rembourse 1250 : les 500 du prêt et en plus les 500 de l'investissement avec leur bénéfice de 250. Le 250 de bénéfice généré par les 500 du prêt appartient à Simon. C'est l'argent de Simon qui les avait générés, car il a pris la responsabilité dans le cas d'une perte. Au cas où

après le temps fixé, ne se trouvent dans la caisse que 300 euros, et que 700 se sont perdus sans que Simon aurait commis une faute, il rembourse 650 : les 500 du prêt, et les 150 restant des 500 de l'investissement [2]. Aucun esclavage n'est généré.

L'interdit de prêt avec intérêt ne concerne pas uniquement un prêt au pauvre, mais tout le monde, à condition qu'il soit entre juifs. Les prêts avec intérêt entre juifs et non-juifs sont permis, dans les deux sens. Quant à savoir si les prêts entre non-juifs sont permis, la loi est discutée[3]. Certains rabbanim disent que pour une société anonyme sans responsabilité personnelle il n'est pas interdit d'emprunter avec intérêts (ce qui n'est pas évident pour moi).

De nos jours, l'économie basée sur les prêts bancaires avec intérêt invite les gens à vivre au-dessus de leurs moyens, avec in fine un risque redoublé d'un esclavage. C'est le cas des particuliers qui empruntent, des entreprises et aussi des états, d'autant plus que ces derniers empruntent et prêtent de l'argent virtuel qui n'existe pas. Tous sont endettés, et tous les états ; il me semble que la dette de la France s'élève à 3 000 000 000 000 euros, celle des Etats-Unis à 30 000 000 000 000 dollars... On croit trouver le bonheur et on ferme les yeux des conséquences. En d'autres termes, le monde vit presque dans un système de Ponzi. La caractéristique de ce dernier est qu'il est condamné à terminer avec une faillite, en occurrence celle dans laquelle le monde entier sera embourbé. Après que les riches se sont accaparés les biens des pauvres et les aient rendus clochards et esclaves, ces derniers risquent de se rebeller avec effusion de sang, et voilà l'antithèse de la « libération » de l'Égypte. Le Talmud dit : « tous ceux qui prêtent ou empruntent avec intérêt déclarent [sans le prononcer] : "Moché notre maître était « intelligent » (à comprendre : stupide) et sa Torah est « vraie » (à comprendre : fausse), car s'il savait combien la prise d'intérêt est enrichissante, il ne l'aurait pas prohibée" » [4].

[1] Vayikra, 25, 35-38. [2] Baba Metsia, 68a; 104b.

[3] Baba Metsia, 70b: Tachikh. [4] Baba Metsia, 75b.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	18 : 46	20 : 08
Paris	21 : 03	22 : 21
Marseille	20 : 34	21 : 43
Lyon	20 : 43	21 : 55
Strasbourg	20 : 40	21 : 57

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 339

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison (selon une opinion de nos Sages), la Torah met spécifiquement en exergue et relie la Chémitta au Sinaï (au don de la Torah) : 25-12 ?

2) Il est écrit (25-34) : « Oussadé migrache arékème lo yima'hère ki a'houzate olam hou lahem ». Pour quelle raison, le champ des villes des Léviyim porte-t-il le nom de « migrache » (terrain) ?

3) Que vient nous enseigner (selon une opinion de nos Sages) l'expression : « Vé'hei a'hikha imakh » reliée spécialement à l'interdit de "Ribite" (25-36) ?

4) La Torah garantit (26-3) : « Si dans mes statuts, vous marchez et mes mitsvot, vous gardez (et les faites), alors Hachem vous accordera Ses bérakhot matérielles (26-4 à 13) ; or, n'est-il pas enseigné (Kidouchine 39b) : « Skhar mitsvot béhaye alma léka » ?

5) Dans la liste des bérakhot de Bé'houkotaï, seule une lettre du "Alef Beit" est manquante. Quelle est cette lettre, et quelle est la raison de cette omission volontaire (26-3,13) ?

6) À quel moment de l'histoire s'accompliront toutes les bérakhot mentionnées dans notre Sidra ? Quel terme fait allusion à cette période (26-12) ?

Yaacov Guetta

Pour soutenir Shalshelet ou pour dédicacer une parution :

Shalshelet.news@gmail.com



Réponses Enigmes Emor N°338

Enigme 1: Lors des Chéva Brakhot: Chehakol Bara Likhvodo. Acher Yatsar et Haadam

Rebus: Ché / Vache / Abats / t' / Hotte / thé / Mie / Motte

Enigme 2: Il est chauve.

Enigmes



Enigme 1 : Quel est le seul homme pour lequel la Torah nous donne la date de sa mort ?

Enigme 2 : Vous ne pouvez utiliser que les chiffres 2 et 7 et l'opération de multiplication. Vous devez obtenir 32. Comment faire ?

Peut-on prier Arvit dès la Chekia ?

Il ressort des propos du Choul'han Aroukh (233,1) que l'on pourra considérer la période de "Ben Hachemachote" comme étant déjà la nuit pour prier Arvit (même seul).

En effet, la source du C.A provient de Rabéno Yona qui écrit que le Zman de Min'ha se poursuit jusqu'à la Chekia, et que Arvit débute donc à la Chekia [Voir Zva'hime 56a et le Chenot Elishou (Pirouch Hagra sur Berakhot 4,1)].

De plus, il s'agit ici d'un doute sur une Mitsva d'ordre rabbinique et on pourra donc appliquer le principe de Safek Derabanane Lakoula, (et cela d'autant plus pour Arvit qui de base est "Rechoute") [Menou'hat Ahava T.1 Perek 6,5 (qui précise qu'il ne faut pas faire Arvit à priori avant la Chekia) ; Or Létsion 15,6 p.147 "Veniré" à l'encontre du Michna Beroura 233 ot 9 et 11]. **Et ainsi était la coutume en Afrique du Nord d'attendre au moins la Chekia pour Arvit** [Alé Hadass 5,5 ; Maguen Avot 233,1 ; Emek Yehochoua 6,23 ; Mekor Nééman 2,309 ; Voir aussi le Caf Ha'hayime 233,12 qui écrit qu'ainsi procédait le Arizal].

Toutefois, la coutume dans la plupart des contrées Ashkénazes s'est répandue d'attendre la sortie des étoiles pour démarrer Arvit. [Piské Techouvot 235,1 note 5].

Et il s'agit d'une bonne mesure de rigueur, recommandée à suivre aussi pour les Séfaradim [Ben Ich 'Hai Vayakhel ot 7 ; Chout Ich Matsliah T.1 p.55,3 ; Mekor Neeman 2,309 (qui écrit toutefois qu'il sera préférable de faire Arvit à la Chekia que de s'appuyer sur la koula de Chomer ou du Minyan Kavoua)].

Il convient toutefois de noter que la plupart des décisionnaires s'accordent à dire qu'il est préférable de prier au Plag avec Minyan que prier seul à la nuit [Chaar Hatsiyoun 235,16 ; Igrot Moché 2,60 (qui écrivent que cela concerne uniquement le cas où on fait Min'ha avant le Plag, mais du Beth Yossef 333/335 il en ressort qu'il n'y a pas de différence. Voir aussi le Or Létsion 15,6 et Halakha Beroura 235,4. Aussi, ceux qui suivent le Gra devront privilégier Arvit à la nuit, même si l'on a prié Min'ha avant le Plag. Aussi, celui qui prie seul ne pourra pas faire Arvit au Plag même s'il a prié Min'ha avant le Plag, si ce n'est en cas de force majeure [Kitsour Choulhan Aroukh (Gantsfried) 70,1 ; Michna Beroura 333,11 ; Or Létsion 15,6]. En effet, comme mentionné dans la Halakha précédente, la coutume s'est répandue comme l'opinion des Sages et l'indulgence de prier au Plag s'est répandue en raison de la difficulté de réunir de nouveau un Minyan à la nuit. C'est pourquoi celui qui prie seul devra attendre à priori la nuit (Caf Ha'haim 235,10) et à défaut, la Chekia.

De plus, il convient de préciser qu'on ne pourra en aucun cas faire Arvit avant le Plag, et même à posteriori il faudra recommencer, et même s'il s'agit d'un Tsihour [Michna Beroura 263,54 ; Halakha Beroura 233,5 note 8 à l'encontre du Minhag rapporté et justifié par le Troumat Hadechen siman 1 et le Chemech Oumaguen T.2 siman 33].

David Cohen

Les Rois I

Si la Torah n'en parle pas explicitement, il semblerait qu'à l'époque de nos ancêtres, lorsque le roi d'Israël venait à disparaître, son premier fils prenait la relève. On peut voir ainsi Chaoul sermonner Yonathan, son fils aîné, à cause de son amitié avec David. Chaoul savait qu'il y avait de fortes chances que ce dernier supplante son héritier, raison pour laquelle il ne voyait pas d'un très bon œil leur fraternité. L'avenir, comme nous le savons maintenant, lui donnera raison. David occupera le trône d'Israël près de 33 ans.

Toutefois, dans le cas de David, la succession est à la fois plus simple et plus complexe. Plus simple dans la mesure où D.ieu lui a assuré la pérennité de sa dynastie. Plus complexe puisqu'Amnon, premier né de David, fut assassiné par Avchalom, troisième fils de David. Avchalom périt lui aussi quelque

temps plus tard, alors qu'il orchestrait un coup d'état pour renverser son père. Si on suit la logique évoquée plus haut, la couronne aurait donc dû échoir à Kileav, deuxième fils de David.

Mais c'était sans compter la prophétie de Nathan : c'est Chelomo, fruit de l'union (légitime) entre David et Bath-Chéva, qui est destiné à gouverner le peuple et construire le Beth Hamikdash. Naturellement, cette annonce en aura surpris plus d'un, car d'une part, Chelomo faisait partie des derniers enfants de David, et d'autre part, la relation de ses parents était encore décriée par certains !

Tout ceci a très certainement favorisé l'intervention d'Adoniya, quatrième fils de David. Celui-ci va profiter de l'isolement de son père à la fin de sa vie (nous aborderons ce sujet la semaine prochaine) pour s'autoproclamer roi d'Israël. Il ralliera à sa cause des anciens proches de son père, visages

Jeu de mots

Le comble au taekwondo, c'est de perdre aux points.

Devinettes

- 1) Quel mot la Torah emploie dans la paracha pour signifier « année » ? (Rachi, 25-29)
- 2) Comment le Beth Hamikdash est-il appelé dans la paracha ? (Rachi, 26-11)
- 3) D'où voit-on dans la paracha le principe de « avéra goréret avéra » (une faute en

entraîne une autre) ? (Rachi, 26-14)
 4) Qu'est-ce que la « hadahate » ? (Rachi, 26-16)
 5) « Je me souviens de l'alliance avec Yaacov, Yts'hak, ainsi que celle faite avec Avraham ».
 Pourquoi les patriarches ne sont-ils pas mentionnés dans l'ordre chronologique ? (Rachi, 26-42)

Réponses aux questions

1) Afin de prouver l'origine entièrement divine de la Torah. En effet, Hachem garantit que la récolte de la 6^{ème} année sera si abondante qu'elle couvrira les besoins alimentaires de tout le peuple pendant 3 ans (25-21). Si la Chémitta avait été inventée par un homme (tel que Moché), celui-ci aurait-il pris le risque de faire une telle prédiction ? Seul D... peut faire cette promesse ! ('Hatam Sofer)

2) Les "Sofei Tévote" des termes : « Oussadé migrache arékème » (hé-chine-même) forment le nom de Moché; ceci afin de faire allusion au fait que Moché vit par "Roua'h Hakodech" que son fils Guerchome rentrera en Israël et recevra une part dans l'héritage des Leviyim. Remez Ladavar : l'anagramme hébraïque du mot « migrache » ("terrain") est: « Guerchome ».

Quant à Moché, ce dernier (ne rentrant pas en Israël) fut privé de cette part de terrain accordée au Leviyim. Remez Ladavar : le mot « migrache » (terrain) est apparenté au mot « mégourache » signifiant « renvoyé » (Moché fut en effet repoussé, exclu de cette part de "migrache"). ("Kovets Pirouchim Mochav Zékénim mibaalei Hatossefot", p.409)

3) Nos sages enseignent (Chémot Rabba 31, Pirké Dérabbi Eliezer 33) : « Celui qui prête avec intérêt de l'argent à son frère juif, ne se lèvera pas lors de la résurrection des morts » ! Remez Ladavar : Si tu veux avoir le mérite de te lever lors de la résurrection des morts, et voir alors "ton frère juif vivre avec toi éternellement" (autrement dit : « vé'hei a'hikha imakh »), alors respecte cet interdit : « Al tika'h nécheh vétarbite ("ne prends de lui ni intérêt ni usure"). (Na'hal Eitan)

4) Ce principe ("le salaire des mitsvot n'est pas perçu dans ce monde, mais dans le monde futur") n'est valable que pour le « ya'hid » du

Klal Israël (c'est-à-dire pour "chaque particulier" ayant fait les mitsvot) et non pour un tsihour.

En effet, lorsqu'une assemblée ou une communauté juive s'unit pour accomplir une mitsva (quelle qu'elle soit), Hachem promet à chaque membre de ce tsihour, d'obtenir une récompense, même dans ce monde ! Preuve à l'appui : C'est seulement dans le deuxième Pérek (et non dans le premier chapitre) du Chéma Israël, ou l'injonction de faire les mitsvot est au pluriel ("véhaya ime chamoatichméou"), que Hachem promet des récompenses dans ce monde ("vénatati métar artsékème..."), idem dans la Sidra de Bé'hokotaï ou les verbes (rattachés aux Béné Israël) sont au pluriel ("ime bé'hokotaï télékhou ... vénatati guichmékhème béitame"). (Responsa du Rachba)

5) Seule la lettre "Samekh" manque. Ceci vient nous enseigner que toutes les bérahkot de Bé'hokotaï ne nous seront données par Hachem qu'à condition : "Al tenaye" (c'est-à-dire, que ces bérahkot de notre Sidra sont conditionnelles, elles dépendent toutes de notre respect des mitsvot), sauf la "Birkate Cohanim" ("Bérakha méchouléchéte" faite par les Cohanim lors de la répétition de la Amida, et étant composée de 60 lettres, d'où l'omission volontaire de la lettre "Samekh" ayant pour guématria 60) qui nous est donnée par Hachem (à travers les Cohanim) sans condition (même si nous ne sommes pas spécialement méritants) ! ('Hida, Dévach Léfi, Maarékète 30, ote 9)

6) Il est écrit (26-12) : « Véhitehalakhti bétokhékhème véhayiti lakhème lélokim véatème tihyou li léame ». Le terme « véhitehalakhti » a la même guématria que l'expression « yéché limote hamachia'h » : (876). ("Séfer Guématriote" de Rabbi Yéhouda Hé'hassid, selon l'opinion du Ramban)

familiers aux yeux du peuple, mais qui étaient tombés en disgrâce. Il parvint ainsi à convaincre son cousin Yoav, ancien général en chef des armées, et Eviathar, jadis Cohen Gadol, de soutenir son parti.

Pour comprendre l'origine des velléités d'Adoniya, certains commentateurs expliquent que Kileav n'était plus de ce monde au moment des faits. Il y a donc fort à parier qu'en voyant les derniers jours de son père arriver, Adoniya a estimé que le trône lui revenait de droit, étant le plus âgé de ses frères encore en vie. Une question néanmoins demeure : nombreux sont ceux qui ont essayé de contrarier les projets de David et ils ont eu des problèmes ! Son propre frère, Avchalom, a échoué malgré le soutien et l'amour de la quasi-totalité du peuple, ce qui est loin d'être le cas d'Adoniya. Quelle folie s'est emparée de lui pour qu'il pense avoir plus de chance ?

Yehiel Allouche

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Chimon Chalom Kalisch L'Admor d'Amchinov

Rabbi Chimon Chalom Kalisch est né en 1883 de Rabbi Mena'hem, Admor d'Amchinov.

Dès son enfance, il manifesta une grande intelligence et un cœur rempli de bonté. Son père lui disait souvent : « Chimoli, mon fils, la 'Hassidout tient sur trois principes : l'amour de D.ieu, l'amour de la Torah et l'amour d'Israël. » Et effectivement, Rabbi Chimoli voyait dans ces principes les lignes directrices de sa vie, et s'efforçait de tout son pouvoir de les acquérir et d'en faire une partie intégrante de lui-même. Dans son enfance, il se promenait dans le Beth Hamidrach de son père, et bavardait avec les 'Hassidim qui venaient le trouver pour lui demander de l'aide. Il leur parlait au cœur, les encourageait, et prenait soin de leur donner à manger et à boire et de leur trouver un endroit où dormir.

Plus tard, il épousa la fille de Rabbi Yechaya Kalisch de Peschisha, son oncle. Chez son beau-père, il se perfectionna dans la Torah et la 'Hassidout au point de devenir un grand dirigeant 'hassidique.

Après la mort de son père, il hérita d'une partie de ses 'Hassidim. Il s'installa à Otbotks, près de Varsovie, et dirigea sa communauté avec un grand amour. Ses 'Hassidim lui achetèrent une villa dans la forêt, et son Beth Hamidrach était toujours rempli de Juifs qui venaient lui demander conseil. Le Rabbi s'y connaissait bien dans le commerce et l'industrie,

et de grands industriels venaient le trouver pour lui demander conseil sur leurs affaires.

Sa noble prestance, sa longue barbe, son visage agréable et souriant faisaient une impression profonde sur ceux qui le voyaient. Il se conduisait avec une extrême simplicité qui lui fit gagner le cœur des masses d'Israël. Il ne voyait en chacun que le bien qui était en lui. Aux yeux du Rabbi, personne n'était foncièrement mauvais, il n'y avait que des gens malheureux et amers, et ils étaient dignes d'une grande pitié. Chez le tsadik d'Amchinov, quiconque avait des malheurs trouvait refuge.

Pendant près de trente ans, le Rabbi dirigea le Beth Hamidrach d'Otbotks vers lequel des foules se pressaient pendant le Chabat et les fêtes. Les discours qu'il prononçait devant les 'Hassidim manifestaient son grand amour pour chaque Juif.

En 1934, il partit en Erets Israël où il resta plus d'un an. À son retour en Pologne, il ne tarissait pas d'éloges sur la Terre sainte, et avait l'habitude de dire : « Je suis un Juif d'Erets Israël ». Il s'appropriait à s'y installer, mais la Deuxième guerre mondiale éclata et le Rabbi dut s'enfuir de Varsovie. Il se réfugia d'abord en Lituanie, le centre des mitnagdim. Mais il se passa quelque chose de surprenant : les mitnagdim eux aussi se mirent à lui rendre visite et à lui demander ses conseils et ses bénédictions. Ils voyaient un Rabbi 'hassidique pour la première fois de leur vie, et ils étaient impressionnés par l'éclat de son visage et sa façon de vivre. Beaucoup s'attachèrent à lui et devinrent des fidèles.

De Lituanie, il erra jusqu'au Japon et de là atteignit

Shanghai (Chine), où il resta pendant toute la guerre. Dans l'exil de Shanghai, le Rabbi se révéla dans toute sa splendeur et dans toute la bonté de son cœur. Sa maison était grande ouverte à tout un chacun. Autour de lui se rassemblaient tous les élèves de yéchiva qui avaient réussi à s'enfuir. Il s'occupait des réfugiés avec un grand dévouement, leur fournissait de la nourriture et les empêchait de désespérer en leur rappelant que le salut vient en un clin d'œil. Grâce à ses bonnes actions, beaucoup échappèrent effectivement à la destruction.

Après la guerre, il arriva sans encombre aux Etats-Unis. Ses 'Hassidim lui achetèrent une maison dans le quartier de Borough Park, et il ouvrit de nouveau le Beth Hamidrach, cette fois-ci en terre américaine. Là aussi il fit de nombreux 'Hassidim. Beaucoup de gens venaient chez lui, et il en détournait beaucoup de la faute. Des profanateurs du Chabat se mirent à l'observer grâce à lui. Il construisit des Talmud Torah et des mikvaot, il participa à beaucoup de réunions pour renforcer la pratique des mitsvot et la vie juive.

En 1954, il décida définitivement que sa place était en Erets Israël, où ses 'Hassidim l'attendaient avec impatience. Il acheta un billet et prépara son départ, mais il tomba soudain malade. Son âme sortit en sainteté et en pureté. Ses 'Hassidim transportèrent son corps en Erets Israël et l'enterrèrent à Tibériade. Il laissa un fils unique, Rabbi Méïr Kalisch, qui s'installa à Jérusalem, et fonda la yéchiva « Chem Olam » à la mémoire de son illustre père.

David Lasry

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Or Letsion

L'éducation (1)

Dans la Torah, il est écrit que "les conceptions du cœur de l'homme sont imparfaites dès son enfance" (Béréchit 8,21). Autrement dit, les mauvaises inclinations existent chez l'homme depuis le début et sont enracinées en lui. Ceci implique que si l'enfant ne reçoit pas d'éducation dès son plus jeune âge, il grandira en étant un être sauvage, rempli de désirs et de passions pour des choses nuisibles. Toutefois, s'il est éduqué tôt et qu'il grandit dans la Torah et la crainte du Ciel, cela lui donnera un chemin de vie tracé, même jusqu'à un âge avancé, comme le dit Michlé (22,6) "Donne au jeune homme de bonnes habitudes dès le début de sa carrière ; même avancé en âge, il ne s'en écartera point". La direction que l'on donne à un enfant, qu'elle soit bonne ou mauvaise, ce sera celle qu'il suivra et, il lui sera difficile de s'en écarter.

Nos sages (Brakhot 48a) relatent une anecdote selon laquelle Abbayé et Rava, encore enfants, étaient assis devant Rabba. Ce dernier leur a posé la question suivante: A qui adresse-t-on nos bénédictions ? Les deux enfants ont répondu que c'est à Hachem Le Tout Puissant et Miséricordieux. Rabba leur a ensuite

demandé : Où réside-t-Il ? Rava a désigné le plafond, tandis qu'Abbayé est sorti de la pièce et a montré le ciel. Rabba leur a alors prédit qu'ils deviendraient tous les deux des Sages. Cela illustre bien le dicton populaire, selon lequel "une course se reconnaît dès sa floraison", c'est-à-dire que l'on peut déterminer qui deviendra une "grande personne" dès son plus jeune âge. Si l'enfant est attiré par la Torah et la crainte de D., il est fort probable que cela se prolongera tout au long de sa vie, mais s'il en est autrement, les résultats seront tout aussi différents.

Un disciple du Rav Bentsion Abba Chaoul lui a raconté l'histoire d'un homme qui était venu le consulter concernant son fils qui refusait de porter la kippa. Après enquête, il est apparu que le père avait tardé à lui en mettre une sur la tête. Cela montre l'importance de prendre soin des enfants dès leur plus jeune âge, de surveiller leurs fréquentations, leurs habitudes etc. Il est également important d'éduquer les filles de manière à ce qu'elles souhaitent épouser un sage en Torah qu'elles soutiendront dans leur quotidien. Lorsqu'un parent voit son fils étudier la Torah, il doit lui témoigner de l'amour pour cela. Ainsi, l'enfant appréciera la valeur de la Torah et sera motivé à persévérer.

(Or letsion H&M p.188-189)

Yonathan Haik

La Question

La paracha de Bé'houkotai nous rapporte les différentes malédictions susceptibles de s'abattre sur Israël en cas de non-respect de la Torah. Une de ces malédictions est directement liée à un sujet abordé dans la première paracha, la paracha Behar, au sujet de la chemita, où tous les 7 ans la terre d'Israël doit être laissée en jachère.

La Torah prévient qu'Israël sera alors exilé et que la terre en pleine désolation sera livrée à nos ennemis. Ainsi, le verset nous dit : "alors la terre agréera ses repos".

Cependant, lorsque la terre d'Israël est occupée par les nations, celles-ci essaient tout de même de s'évertuer à travailler la terre. Dès lors, en quoi l'exil des enfants d'Israël peut-il être à même de laisser la terre se reposer ?

Le Zéra Chimchon répond : Le Talmud dans Guitin nous décrit les montagnes de Judée comme comportant un nombre vertigineux de villes

toutes peuplées de centaines de milliers d'habitants.

Et la guemara de s'étonner comment une si petite montagne pouvait-elle abriter une telle population ? Et de répondre, que la terre d'Israël est appelée la terre du cerf.

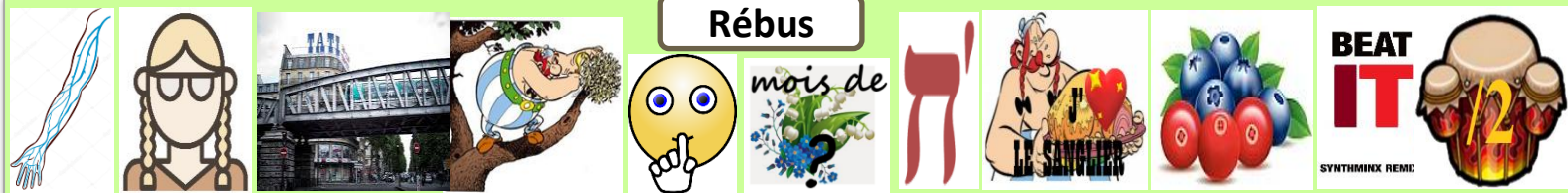
Ainsi, à l'image du cerf qui une fois dépecé se retrouve avec une peau ayant perdu de son élasticité et ne pouvant plus recouvrir l'intégralité du corps, ainsi Erets Israël se contracte également sur elle-même lorsque celle-ci se retrouve dénuée de sa population naturelle, la nation d'Israël.

(Ceci expliquant la désolation de la terre d'Israël lorsqu'Israël ne s'y trouve pas, et également pourquoi le premier signe annonciateur du retour d'Israël sur sa terre est que la terre redonne ses fruits).

Ainsi, puisque la terre d'Israël se rétracte sur elle-même, la majeure partie de sa surface se retrouve non exposée et peut donc enfin jouir du repos dont elle fut privée les années de chemita non respectées.

G.N.

Rébus



La Force d'une parabole

Nous lisons ce chabbat le 5^{ème} pérek des Pirké Avot. La 4^{ème} Michna de ce chapitre nous enseigne que Hachem frappa les Égyptiens de dix plaies. Certains demandent pourquoi Hachem a-t-il eu besoin d'infliger différentes plaies jusqu'à la dixième ? Qu'il prolonge la plaie du sang jusqu'à ce que Paro se soumette !

Répondons par une parabole :

Deux hommes se trouvèrent en chemin. Le premier tomba sur un trésor de 10000 pièces d'or et fut très

heureux. Le second, ayant pris un autre parcours trouva 1000 pièces d'or, et s'en réjouit. Puis, il découvrit à 9 autres reprises le même butin jusqu'à récolter 10000 pièces d'or. Tout compte fait, quelle est la différence entre ces deux hommes ? Le premier n'éprouva qu'une seule joie tandis que le second en ressentit 10 !

Il en est de même pour les Béné Israël. Leur plaisir se renouvela à 10 reprises en voyant la main puissante de Hachem. Si la plaie du sang s'était

prolongée, cette satisfaction n'aurait été ressentie qu'une seule fois.

Ainsi, il est facile de devenir obsédé par la recherche de la richesse et de la prospérité, souvent au point de perdre de vue l'objectif initial. Parfois, cette quête peut sembler être une tâche difficile et fastidieuse, mais il est important de se rappeler que chaque petit succès est une occasion de célébrer et de savourer la joie.

Ethan Ktourza



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Un beau jour, alors qu'Ichaï vient de s'installer dans un bus pour un long trajet, un homme que nous appellerons Nahman, vient prendre place à côté de lui et dégage immédiatement son téléphone. Bien qu'Ichaï ne veuille pas spécialement écouter les coups de fil de son voisin, il se retrouve malgré lui obligé de le faire. Nahman téléphone à un syndic et leur explique qu'il est jardinier et leur demande donc s'ils auraient besoin de ses services. La personne lui répond gentiment qu'ils ont déjà un excellent jardinier et ne sont donc pas intéressés puis raccroche rapidement. Il appelle donc un second syndic à qui il pose la même question mais là encore, on lui répond qu'ils ont déjà un homme à leur service. Nahman ne raccroche pas immédiatement et leur demande gentiment s'ils sont vraiment contents de son travail mais on lui répond qu'il s'agit là d'un vrai professionnel et qu'il serait difficile de faire aussi bien. Nahman ne semble pas se décourager et appelle un troisième syndic et comme vous l'avez compris, on lui explique de nouveau qu'ils n'ont pas besoin de ses services puisqu'ils ont sûrement le meilleur jardinier d'Israël. Ichaï a mal au cœur pour son voisin qui semble avoir du mal à se trouver une Parnassa, il lui déclare donc gentiment qu'il vient d'emménager dans un nouvel appartement et qu'il est presque sûr que le syndic n'a pas encore missionné un jardinier. Il lui propose de les appeler immédiatement afin de s'assurer un petit emploi. Mais à ce moment-là, Nahman lui répond quelque chose qui le fait tomber des nues. Son voisin lui explique gentiment qu'il voudrait bien l'aider mais n'a vraiment pas le temps car il est surchargé de travail. Ichaï ne comprend plus rien et lui demande donc des explications. Nahman se voit obligé de lui dévoiler un douloureux secret. Effectivement, il travaille à longueur de journée dans diverses résidences à travers le pays mais malgré ses heures passées au soleil ou sous la pluie pour les habitants de ses immeubles, personne ne fait attention à lui et aucun ne lui fait jamais un compliment sur son travail. Au maximum, on lui lance un petit bonjour ou on lui souhaite une bonne journée mais sans vraiment y mettre le cœur. Les syndicats qu'il vient d'appeler sont en vérité ses propres clients et en se faisant passer pour quelqu'un d'autre, il espérait entendre un peu de compliments sur son travail. C'est pourquoi, lors de ses longs déplacements, il les appelle de temps en temps afin de se remonter un peu le moral. On peut apprendre de là une magnifique leçon : l'importance de complimenter chacun de nos frères juifs et encore plus nos femmes et enfants dans n'importe quel domaine. Chacun d'entre nous a besoin d'encouragement dans ce qu'il fait ou tout simplement d'un mot gentil qui fait toujours plaisir. Le Zohar écrit que de la même manière que nous connaissons la gravité d'une mauvaise parole, ainsi est la grandeur d'un mot gentil, encore plus envers nos conjoints. Mais on peut tout de même se poser une question : Nahman a-t-il le droit de prendre du temps à chacun de ses employeurs juste pour son propre bien-être ?

Qu'en dites-vous ?

La Guemara Ketouvt (121b) apprend du verset (Béréchit 49,12) qu'il est préférable de sourire à son ami plutôt que de lui servir un bon verre de lait. Le Saba de Slabodka explique qu'on peut s'imaginer un homme marchant dans le froid sibérien transit par le vent gelé qui pénètre jusqu'à ses os et que vient en face de lui son ami avec un café chaud pour le lui offrir, combien ceci le réconfortera. Pareil, une personne errant depuis de longues heures dans un désert brûlant et qu'une connaissance vient lui apporter un bon verre de lait frais, oh combien ceci lui fera plaisir. Mais malgré tout cela, Rabbi Yo'hanan nous enseigne dans cette fameuse Guemara qu'un sourire vaut bien plus cher, car il n'existe personne sur terre qui n'a pas besoin d'un sourire ou bien d'un mot doux ou accueillant bien plus que ce dont on pourrait avoir besoin d'un verre de lait. Le Rav Zilberstein nous enseigne donc que si les responsables des syndicats savaient combien leur mot gentil faisait du bien, même sans intention d'en donner, il est évident qu'ils seraient d'accord de perdre ces quelques secondes. Et de la même manière que tout un chacun serait prêt à abreuver son ami assoiffé, ainsi chacun est disponible pour encourager son frère juif. Et de la même manière que le Choul'han Aroukh (O" H 14,4) écrit qu'il est permis d'utiliser le Talit de son ami sans permission puisqu'il est logique de penser qu'il ferait plaisir au propriétaire que son ami fasse une Mitsva grâce à lui, il est tout aussi logique de penser que cela fera plaisir au responsable du syndic que son jardinier se réconforte grâce à ces quelques secondes.

En conclusion, il est logique de penser que Nahman n'a aucunement fauté en agissant ainsi puisque tout juif serait d'accord de perdre quelques instants pour réconforter son prochain.

(Tiré du livre Véaarèv Na tome 4, page 122)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Si dans Mes lois vous marchez... » (26/3)

Rachi écrit : « Que vous êtes amal (peinés) dans l'étude de la Torah »

« **Je placerai Mon Michkan** (Beth Hamikdash, Rachi) **parmi vous et Mon esprit ne sera pas dégoûté** (racine « gueila ») **de vous** » (26/11)

Rachi explique que le terme « gueila » traduit une notion de « rejet » et Rachi ramène comme preuve la lamentation de David haMélekh sur la mort de Chaoul « car là-bas nigual le bouclier des forts » (Chmouël 2/1,21). Et Rachi d'expliquer que les soldats avaient l'habitude d'enduire leur bouclier en cuir avec du suif cuit afin de faire glisser sur sa surface le coup de flèche ou de lance pour qu'elles ne transpercent par le cuir. Ainsi, David haMélekh dit donc comment son bouclier ne l'a pas protégé, comme si son bouclier n'acceptait pas l'enduit et qu'il le rejetait 'nigual'.

Le Ramban demande sur Rachi : Il ressort de Rachi que la Torah nous dit que si on étudie la Torah avec beaucoup d'effort, alors le Beth Hamikdash sera reconstruit et Hachem ne sera pas dégoûté de nous.

Mais cette dernière chose est étonnante car nous parlons du cas où on fait les mitsvot, on est amal dans l'étude de la Torah, qu'on accomplit la volonté de Hachem. Alors quel est le sens de dire que Hachem ne nous prendra pas en dégoût ? C'est évident ! Dans cette configuration, pourquoi y aurait-il lieu de penser que nous sommes dégoûtants envers Hachem ? Voilà dans la suite de la paracha, dans la configuration où on n'étudie pas la Torah : « Et pourtant même quand ils étaient dans le pays de leurs ennemis, Je ne les ai pas méprisés et ne les ai pas pris en dégoût (guéaltim) pour les anéantir... » (26/44) Ainsi, le Ramban demande : si même dans la configuration où on n'étudie pas la Torah qui provoquera de terribles malédictions, Hachem dit « Je ne vous prends pas en dégoût », alors c'est d'une évidence astronomique que dans la configuration où on étudie la Torah qui amènera une abondance de bénédictions que Hachem ne nous prendra pas en dégoût !

Le Béer Bessadé explique Rachi ainsi :

Rachi commence par dire que l'on parle du Beth Hamikdash car le verbe employé est « Je placerai », cela sous-entend qu'il ne manque juste à être placé, c'est donc le troisième Beth Hamikdash où Hachem le fera descendre du ciel déjà prêt et qu'il ne manquait qu'à être placé. Mais une interrogation effrayante pourrait se poser : puisque ce troisième Beth Hamikdash sera l'œuvre de Hachem, il sera donc indestructible. Par conséquent, sans le cas où 'halila les bnei Israël fateraient, la colère de Hachem ne pourrait pas s'abattre sur ce Beth Hamikdash. Ce dernier ne pouvant servir de fusible, cela serait très grave pour les bnei Israël. Ainsi, le passouk vient immédiatement nous rassurer en disant que cette situation n'arrivera pas, Hachem ne nous prendra plus jamais en dégoût car lorsque le troisième Beth Hamikdash descendra du ciel, en parallèle, Hachem nous enlèvera notre cœur de pierre et on ne fatera plus.

On pourrait proposer la réponse suivante : Rachi s'allonge pour prouver que le fond du terme

« gueila » n'est pas le dégoût mais plutôt un rejet pour justement résoudre la question du Ramban. En effet, un rejet est relatif : si la personne est déjà loin en terre ennemie et on lui annonce qu'on va encore la rejeter, c'est gravissime. Mais si la personne est toute proche et qu'on lui annonce un rejet, ce n'est pas forcément très grave.

De plus, Rachi parle d'une proximité telle que l'enduit sur un bouclier, c'est être complètement davouk (collé) pour ne former qu'un. Par conséquent, dans ce contexte, lorsqu'on dit « rejet », cela veut dire toujours « très proche mais juste pas collé », à l'image de l'enduit qui ne se colle pas au bouclier, qui ne le pénètre pas mais qui reste tout de même posé à la surface.

Dans le bouclier, on dit que c'est l'enduit qui n'arrive pas à se coller, c'est-à-dire que l'enduit n'a pas les caractéristiques et les propriétés pour s'attacher et se coller au bouclier. Par conséquent, lorsque Hachem dit « Par l'effort dans l'étude de la Torah, Je ne vous rejetterai pas », cela signifie que le amal haTorah vous donnera les caractéristiques et vous procurera les propriétés pour être complètement davouk (attachés et collés) à Hachem.

Ainsi, bien que ce soit le même terme, ce n'est pas du tout la même problématique. En effet : Selon la configuration de la non-étude de la Torah qui a pour conséquence un déferlement de malédictions, ainsi, se trouvant dans l'oppression et la persécution en terre ennemie, dans ce contexte, dire « Je vous rejette » signifierait l'extermination. Ainsi, la problématique est l'extermination ou pas et le passouk vient dire que Hachem dit « Je ne vous exterminerai jamais... Je ne vous rejetterai pas au point de vous anéantir... » (26/44)

Selon la configuration du amal dans l'étude de la Torah qui a pour conséquence une profusion de brakhot, ainsi, se trouvant en Erets Israël en paix, dans l'abondance, avec la présence du Beth Hamikdash, dans ce contexte, dire « Je vous rejette » signifie « ne pas être collé totalement à Hachem ». Ainsi, la problématique est ce que l'on mériterait d'être davouk à Hachem ou pas, ce qui est une question légitime car être très proche de Hachem est un mérite immense qu'on pourrait penser inaccessible pour un humain bien qu'on respecte les mitsvot et amal haTorah. Mais finalement, nous ne sommes que des êtres humains et donc qui sommes-nous pour pouvoir ne serait-ce que s'approcher du Maître du monde, le Roi des rois, Hakadoch Baroukh Hou ? ! Ainsi, le passouk vient nous apprendre ce 'hidouch extraordinaire que par le amal haTorah, on mérite non seulement de s'approcher de Hachem mais même être davouk à la Chekhina tel l'enduit sur un bouclier.

« **Et lorsque tu regardes bien, tu verras que la vraie perfection c'est d'être davouk à Hachem... Il n'y a que cela qui est bien, et en dehors de cela, tout ce que les gens pensent que c'est bien n'est en réalité que du vent et futilité trompeurs** »

« **L'homme n'a été créé que pour se délecter de Hachem et de profiter de la splendeur de la Chekhina, que c'est la vraie jouissance et le plus grand délice parmi tous les délices que l'on pourrait trouver** » (Messilat Yécharim 1)

Mordekhai Zerbib